



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -  
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20180329-2018-11-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2018  
Date de réception préfecture : 04/04/2018

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 29 MARS 2018

### 2018- 11 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 22 mars 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 18  
Votants : 16 (+2 pouvoir)

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Gérard ERNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé avec pouvoir pour G.ERNAULT)  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir pour P. LEHOURS)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Délégués suppléants présents :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Gérard BARRIER  
Affichage le 30 mars 2018

## **2018-11** ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 BUDGET PRINCIPAL

Le comité décide d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2017 dont les résultats s'établissent comme suit pour le budget principal :

- Excédent de fonctionnement : 3 974 151.47 €
- Excédent d'investissement : 2 404 732.46 €
- Excédent global : 6 378 883.93 €

Le Président,  
Bernard CLOUET

